

<https://enseignants.se-unsas.org/Concours-enseignants-et-CPE-une-ligne-rouge-a-ne-pas-franchir>



Concours enseignants et CPE : une ligne rouge à ne pas franchir

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa affirme et soutient qu'il est indispensable que les lauréats des concours soient recrutés au niveau de la troisième année de licence.

En revanche, le SE-Unsa considère comme une ligne rouge infranchissable que les lauréats ne soient pas recrutés comme fonctionnaires stagiaires dès la réussite du concours.

Si, à l'issue de la consultation des instances de dialogue social, le gouvernement refuse toujours de revoir sa copie, le SE-Unsa attaquera le texte devant le Conseil d'État, voire devant le Conseil constitutionnel.

Paris, le 30 mai 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84